



LE PETIT REMOTAIS

Publication:

Nadège Courché

Comité de rédaction:

Commission communica-
tion du conseil municipal

Edition:

Mairie de la Remuée

Année 2025 N° 58

Mai 2025



Pensez à visiter le site de la commune, régulièrement actualisé sur : www.laremuee.com



Chers Remotaises & Remotais,

Comme annoncé depuis plusieurs mois, cette année sera une année de travaux pour La Remuée.



Le parking des Châtaigniers est presque terminé. Encore un peu de patience : « Silence, ça pousse ! »



Pour le rendre encore plus verdoyant, quelques plantations vont venir agrémenter cet espace minéral. A terme, deux bornes de recharge pour véhicules électriques vont y être installées ainsi qu'un candélabre.



La quatrième tranche d'effacement de réseau de la Rue des Châtaigniers est pratiquement achevée. Suivront prochainement, d'autres tranches à commencer par la Rue des Tilleuls.



Concernant l'assainissement collectif, deux réunions publiques vous ont été proposées afin de prendre connaissance du projet et répondre à vos interrogations. Pour mémoire, ci après un petit récapitulatif :

Phase 1 : rue des Tilleuls – à compter du 12 mai 2025 – mise en place d'un alternat par feux tricolores, limité à la voie de gauche dans le sens Saint-Romain-de-Colbosc – La Remuée. Arrêt de bus « Les Tilleuls » conservé. La collecte des déchets sera réalisée par la mise en place d'un point de ramassage identifié, SOGEA fera la gestion des conteneurs

Phase 2 : rue des Châtaigniers – juin à septembre

1. Dans un premier temps : de l'intersection avec la rue du Temple vers le centre-bourg

2. Dans un second temps : de l'intersection avec la rue du Temple vers le rond-point de la RD 910

La route sera barrée avec restriction d'accès : seuls les riverains dans l'emprise des travaux, les transports en commun, le ramassage des déchets, les secours et les services à la personne pourront circuler.

Une déviation sera mise en place via les autres routes départementales D910/6015/81.

L'arrêt de bus « Le Temple » sera inaccessible dans les deux sens de circulation, l'ancien arrêt sur la D910 pourra être remis en service pendant la période des travaux.

Phase 3 : route de la Mare Moulin – Les travaux sont prévus sur deux semaines, septembre-octobre, en accotement.

La circulation sera gérée par la mise en place d'un alternat par feux tricolores de 9h à 16h, et sera limitée à la voie de gauche dans le sens La Remuée – Tancarville.

Phase 4 : rue des Jasmins - Les travaux se dérouleront sur octobre et novembre, dans le sens de la station d'épuration de La Cerlangue vers le centre-bourg.

La route sera barrée avec restriction d'accès, la route étant très étroite seuls les riverains dans l'emprise des travaux, les secours et services à la personne pourront circuler.

Une déviation sera mise en place via les autres routes départementales D81/910/39.

Les arrêts de bus de la rue ne seront pas desservis, les arrêts les plus proches, à La Remuée ou à La Cerlangue, devront être utilisés.

La collecte des déchets sera réalisée par la mise en place d'un point de ramassage identifié par la communauté urbaine, SOGEA fera la gestion des conteneurs.

Phase 5 : rue du Temple – Dernière phase du chantier de novembre à décembre. L'avancée du chantier se fera de la rue des Châtaigniers vers la D 910. La route sera barrée avec restriction d'accès : seuls les riverains dans l'emprise des travaux, les secours et services à la personne pourront circuler.

La collecte des déchets sera réalisée par la mise en place d'un point de ramassage identifié par la communauté urbaine, SOGEA fera la gestion des conteneurs.

Une quinzaine de jours avant le début des travaux dans la rue concernée, le conducteur de travaux de SOGEA effectuera une enquête de domicile auprès de tous les riverains afin de valider l'emplacement de la boîte de raccordement au réseau d'eaux usées et préciser leur intervention.

Le chantier est mobile, il suit l'avancée de la pose des canalisations, l'intervention devant l'accès d'une habitation n'est réellement gênante que 2 à 3 jours.

L'amplitude horaire journalière des travaux est de 8h à 17h. Les restrictions de circulation perdurent tant que la phase de chantier n'est pas achevée (enlèvement de la signalisation). Hors de cette amplitude horaire un sens prioritaire sera mis en place pour les secteurs en route barrée.

Travaux école : les fondations et chappes sont coulées, les murs commencent à s'ériger. Le préau est en cours de transformation pour devenir à terme une salle multi activités.

Vous l'aurez compris les travaux vont durer jusqu'en fin d'année. Je vous demande donc de faire preuve de patience et de respect pour les ouvriers œuvrant proche des voies de circulation. L'embellissement de votre village n'en sera que plus beau si chacun d'entre nous se montre calme et indulgent.

Respectueusement.

Nadège COURCHÉ

Maire

Retour sur les 6 points de notre profession de foi de mars 2020



1-Poursuivre les actions engagées

- ✓ Développer l'éclairage leds et la fibre
- ✓ Assainissement collectif, enfouissement des réseaux
- ✓ Mise en fonctionnement de l'aire de loisirs, mise en sécurité de l'espace après l'apparition de la manière, plantation d'arbres pour créer de l'ombre et installation de tables de pique-nique
- ✓ Accessibilité des bâtiments aux PMR : rampe d'accès, salle omnisports, entrée périscolaire,

2-Soutenir les conditions d'une scolarisation réussie et une enfance épanouie

- ✓ Repenser le complexe scolaire restructuration : remplacement de deux salles de classes et d'une salle multi activités, et création d'une cour d'école végétalisée.
- ✓ Accompagner et encourager les projets de l'école : participation financière aux voyages scolaires des enfants, visites de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour les CM2, participation au frais de transports pour les sorties culturelles, livres et spectacles pour Noël, sensibilisation à l'intérêt de préserver nos haies, visite du sous préfet pour parler du métier.
- ✓ Ouverture de l'accueil de loisirs le mercredi et sur le temps des vacances scolaires

3-Aménager les bâtiments et les espaces communaux

- ✓ Faciliter les déplacements en développant un centre village cohérent : réalisation d'un plan guide avec le CAUE
- ✓ Diminuer les dépenses énergétiques : travaux d'isolation de la salle Omnisports, changement des radiateurs des locaux communaux, réduction du temps d'éclairage public, tous les bâtiments sont éclairés en leds.
- ✓ Entretien de voirie, des menuiseries de l'église et de la mairie et du patrimoine rural du parking des châtaigniers.
- ✓ Mise en place de la sécurité incendie (citernes de Babylone et Maréfosse et des deux bouches incendie rue des Grives et de l'Oiselière), mise en place de la sirène.
- ✓ Renaturation et réhabilitation du clos masure
- ✓ Végétalisation du cimetière
- ✓ Mise en place de plate bandes fleuries de plantes vivaces et paillage, éco pâturage.
- ✓ Achat immobilier en prévision de nouveaux services.

4-Dynamiser la vie associative et citoyenne

- ✓ Rétablir un réseau de communication : lien mairie /école, lien mairie/associations, mise en place d'un conseil municipal des enfants et des jeunes, faire du lien entre les demandeurs d'emploi et le CEFAP
- ✓ Créer de l'événement : Fête du Printemps, Halloween, Noël, Bal du 13 Juillet, festival Ad Hoc, festival Hors les murs, les Rendez-vous de l'été, Ciné toiles, les ateliers du CLIC préventions contre les arnaques, aide à l'utilisation de l'outil informatique, rencontres ANBDD
- ✓ Rester à l'écoute de vos remarques et idées : réunions d'information concernant l'assainissement collectif, accueil en mairie sur rendez-vous.
- ✓ Installation du CMEJ en 2023
- ✓ Communiquer: mise en place d'un site internet, d'une page Facebook, Instagram et LinkedIn de l'application Panneau Pocket, du Petit Remotais, Installation d'une borne tactile et d'un panneau de communication sur le parking des Châtaigniers

5-Repenser la mobilité des personnes

- ✓ Sécuriser des voies de circulation aux abords de l'école : en cours de réalisation pendant la période des travaux et cet aménagement fera l'objet d'un prochain projet. Il faut d'abord réaménager le groupe scolaire puis repenser le centre bourg et sa place du village pour ensuite sécuriser les abords de la rue des châtaigniers. Il est nécessaire également que l'enfouissement des réseaux soit terminé.
- ✓ Réaliser une piste protégée pour piétons et vélos pour relier La remuée à Saint Romain jusqu'à Gommerville.
- ✓ Créer un maillage de liaisons douces sente de la Sittelle, voie douce entre l'aire de la sittelle et le clos Lessona. Une attention particulière sera faite prochainement à l'installation de bancs le long des cheminements piétons. Signalisation horizontale refaite et mise en place des silhouettes PIETO.
- ✓ Valoriser les chemins de randonnée et sentes piétonnes: réalisation d'une carte des chemins de randonnée, avec dénomination des chemins.

6-S'insérer dans le tissu local

- ✓ Défendre notre mode de vie rural au sein de la CU achat de mobilier rustique (bancs, racks à vélos), maintien du marché deux fois par semaine.
- ✓ Créer des mutualisations avec les communes avoisnantes.
- ✓ Multiplier les actions écocitoyennes : plantation de haie, chantier participatif pour la création d'une aire d'éco pâturage (sur l'aire de la Sittelle), inventaire de la faune et de la flore des mares.



Bien vivre à la Remuée:

Merci de penser à rentrer vos containers à poubelle après le passage du camion le mercredi matin et à ne pas les sortir trop tôt non. Avec le vent, ces objets peuvent devenir dangereux sur la voie publique.

Pensez également à mettre un filet sur votre remorque lors de vos trajets vers la déchetterie et surtout pas de décharge aux abords des champs!!!!

N'oubliez aussi pas de respecter les horaires pour tous les travaux ou activités qui engendrent du bruit:



Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Samedi du 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Agenda du printemps et de l'été 2025

Samedi 17 mai 2025 Pierres en lumières, illumination intérieure de l'église et concert à 20 heures

Mardi 17 juin, Fête de l'école Henri Dès au Siroco, comédie musicale

Samedi 21 juin, 10 heures, Inauguration du Clos Lessonna

Dimanche 29 juin, Vide grenier des Remotards

Dimanche 13 juillet, Bal des pompiers sur l'aire de la Sittelle

Samedi 19 juillet, Le Banquet des Braves, 19h30 dîner spectacle sur l'aire de la Sittelle

Dimanche 20 juillet Fête médiévale 10h-18h sur l'aire de la Sittelle

Nervure...
Artisan fleuriste

25 rue Félix Faure
76430 Saint Romain de Colbosc
Tél : 02 35 55 59 97
nervure.artisanfleuriste@gmail.com



STANHOME

CAROLINE LAMBERT

caroline.stanhome76@gmail.com
06 60 84 29 68

www.stanhome.fr

PIERRE
Crèmerie - Fromagerie



10 impasse St Honorine
76430 Saint Vigor d'Ymonville
Tél : 02 35 20 66 00
Port : 06 14 63 24 22
sarlpierre76@gmail.com